*par Serge Fiorèse,*
*conseiller municipal*

# Histoire de la **Martinière**

## PARTIE 1 - Avant la Révolution

*Le hameau de la Martinière se situe au sud de Saclay, à la limite d'Orsay.*
*Il est composé aujourd'hui, de la ferme de la Martinière, du Château et de son parc ainsi que de l'établissement de santé (EHPAD) de la Martinière. La proximité d'Orsay explique les liens qui existaient entre la seigneurie et le domaine.*

C'est le seul ensemble du plateau de Saclay à avoir conservé des éléments défensifs, fossés et tour canonnière transformée en pigeonnier, attestant de l'existence d'un château fortifié aujourd'hui disparu. Dans le passé l'accès au château se faisait, depuis la route d'Orsay, par une allée empierrée encore visible, dite avenue de la Martinière dans certains textes anciens.

La Martinière est mentionnée dès le 14e siècle, dans les archives écrites en français, publiques ou privées. Comme son nom l'indique la Grande Martinière regroupait une surface plus importante que la Petite Martinière. Certaines archives ne précisent pas à laquelle elles s'appliquent et le doute subsiste quelquefois.

Ce texte fait plusieurs emprunts aux publications de MM Bécu[1] et Cathala[2]. Les archives de la famille Laureau ont été exploitées de façon poussée par Gérard Bécu. Le lecteur souhaitantLa Martinière vue du ciel, aujourd'hui. Le lecteur souhaitant approfondir le sujet est invité à se reporter à cet ouvrage. D'autres éléments sont fournis par Pierre Cathala, président de l'association CHLOE d'Orsay ou résultent de l'étude de documents anciens numérisés.

### Les origines et le contexte historique

L'origine du nom n'est pas connue, l'hypothèse la plus courante est qu'un des premiers propriétaires se serait dénommé Martin, une autre hypothèse est que ce hameau (ou la chapelle du château fortifié) aurait été placé sous la protection de saint Martin. L'occupation de la Martinière est très ancienne. Elle se trouvait au cœur du domaine de Palaiseau (pour la partie située sur le plateau de Saclay), propriété de l'abbaye de Saint Germain des Prés. Ce domaine aurait été cédé par l'abbé à des seigneurs aux environs de 950.

**Le temps des épreuves**

La vie dans les hameaux, villages ou villes de la proche région a été souvent difficile dans la période considérée. Les habitants ont été frappés durement par les pillages et massacres, les épidémies et les perturbations climatiques qui ont plusieurs fois réduit la population.

La Guerre et les pillages : Retenons particulièrement l'ensemble des troubles occasionnés au cours de la guerre de cent ans durant la période 1337-1453. Ainsi c'est en 1358, qu'Édouard III met à feu et à sang toute la contrée, et vient assiéger Amblainvilliers. Des mois durant, les troupes anglaises ont vécu sur Igny, Vauhallan et Saclay.

La peste : au cours de l'épidémie de peste noire de 1347-1352 la population française eut 7 millions de victimes sur les 17 millions de français.

La « mini glaciation » : les années les plus terribles, en France, ont probablement eu lieu en 1693 et 1709. On pense que le froid aurait fait 1,5 millions de victimes. Les années qui ont suivi l'éruption du volcan Laki, en 1783, connurent des phénomènes météorologiques extrêmes, puisqu'on disait que le pain et la viande gelaient sur la table de la cuisine. La ligne de grains orageux qui traversa la France, le 13 juillet 1788, détruisit toutes les récoltes.

**La structure du hameau**

La division entre Petite et Grande Martinière existe avant 1386 où Simon Roussel rend « foi et hommage » pour le plus petit des fiefs, au seigneur d'Orsay. En 1396, Simon Roussel répond directement auprès du seigneur d'Orsay pour l'hôtel, la grange, les étables, cour et jardin.

[1] BECU et Al : IGNY SACLAY Bièvres Jouy-en-Josas Palaiseau Vauhallan – Chroniques – 1993
[2] CATHALA : Soirée CHLOE du 6/10/2016 : La Grande Martinière de Saclay

*Résumé de droit féodal*

Ce résumé aborde les règles à la propriété des terres. Le territoire était découpé en fiefs, à cette structure correspondait une organisation hiérarchique entre vassaux et seigneurs dominants. Les droits féodaux, définissaient les obligations auxquels les vassaux étaient soumis envers leurs seigneurs.

Dans le système féodal, l'**hommage** était l'établissement ou le renouvellement d'un "contrat" entre un vassal et son seigneur qui créait une relation de dépendance et de solidarité et qui interdisait toute rivalité entre deux hommes libres.

**Foi et hommage** était la soumission et reconnaissance que le vassal faisait au seigneur du fief dominant, pour lui marquer qu'il était son homme, et lui jurer une entière fidélité.

La "foi et hommage" était un devoir personnel dû pour un fief à chaque changement de vassal (obligation pour le nouveau vassal).

Du fait de la multiplicité de ses fiefs un homme pouvait être le vassal de plusieurs seigneurs, source de problèmes en cas de litiges entre ces seigneurs. On créa donc l'**hommage lige** limitant les obligations de solidarité.

L'**aveu** était une déclaration écrite que le vassal fournissait à son suzerain, lorsqu'il entrait en possession d'un fief. L'aveu était accompagné d'un **dénombrement** décrivant en détail les biens composant le fief.

La Petite Martinière, consiste alors en 2 lots respectivement de 12 et 10 arpents; en 1 lot de 4 arpents; en 1 lot de 3 arpents et en 2 d'un arpent chacun.

Pour la Grande Martinière, un aveu et dénombrement de 1623, rendu à Jacques Bouhier – seigneur d'Angervilllers – précise que le domaine comporte alors une bâtisse, une chapelle, un colombier, une volière à pigeons, une grange, une étable, une bergerie, le tout entouré de fossés et un jardin de 5 arpents soit 2,1 hectares. À cela s'ajoutent 88 arpents soit 37 hectares de terres labourables et 5 arpents de prés.

## Les propriétaires-exploitants de la Martinière

Ce chapitre montre que, si la propriété de la Martinière évolue au cours du temps, l'essentiel des changements se fait par héritage ou par alliance à l'intérieur des familles ou entre relations de même niveau social.

**Jusqu'au XVII^e^ siècle**

Jacqueline de Courtenay cède à Arnoult de Puiseux, seigneur d'Orsay le 13 juin 1386, une maison et 40 arpents de terre dépendant de la Martinière.

En 1339 un acte de Philippe VI confirme la vente faite à Pierre Paumier, bourgeois de Paris, de biens sis à la Vove-Basin (la Vauve) : ...rentes sont es finages et terroirs de la Vove, de la Luyniere, de la Bruyere, d'Ourcoy, de la Marteniere et d'environ, es chasteleries de Montlehery et de Chasteaufort.

En 1396, Simon Roussel s'installe à La Petite Martinière ; il répond à Colin de Puiseux, pannetier du Roi.

Raymond Raguier, est seigneur de La Grande Martinière dès le début du XV^e^ siècle, et aussi, d'Orsay, de Bures et de Limon. Il appartient au groupe appelé par dérision « les Marmousets ». Sa fille, Gilette Raguier, unique héritière, épouse Bureau Boucher en 1415, er installe cette lignée pour plus de trois siècles à Orsay.

Guillemette de Bezançon s'installe à la fin du XVe siècle à La Martinière; elle épouse Pierre Péllieu, conseiller du roi, qui devient le châtelain en 1508. Ils ont une fille, Radegonde. Antoine Ménisson, avocat au Parlement, lui succède du fait de son mariage avec Radegonde. Le 26 juillet 1545 Guillemette de Besançon fait donation à Antoine Le Coincte et à Radegonde Péllieu sa femme, de la terre et seigneurie de La Martinière.

En 1528 le fief de la Petite-Martinière est vendu, par Pierre Dupré (?), seigneur de Gardillon (?) à Charles Leconte (parent des Mérault d'Orsigny), seigneur de Montauglan.

En 1555, Charles Lecomte, fait « aveu et dénombrement » à Arnoul Bouche seigneur d'Orsay.

En 1623 un aveu et dénombrement est rendu par les héritiers de Charles Lecomte, à Jacques Bouhier, seigneur d'Angervilllers.

En 1622, Éléonore Lecomte se marie avec Jacques Allegrain, seigneur d'Amblainvilliers. Avec Jacques Allegrain, la Martinière trouve en 1634 son unité.

Le 8 juin 1630 : Jacques Allegrain rend foi et hommage à Pierre Boucher seigneur d'Orsay, pour la Petite Martinière – à cause de son épouse, héritière pour moitié de son père Charles Leconte. Le 12 juin 1630 il rend foi et hommage de la Grande Martinière – en son nom et à cause de son épouse. Un partage est fait entre, d'une part, le dit seigneur d'Amblainvilliers et son épouse, et, d'autre part, René de Chumasay maître de Fourville et Marie Testu son épouse, héritières par moitié de Marie Lecomte.

Le 18 avril 1651, Eléonor Lecomte, veuve de Jacques Allegrain donne – aux deux frères Jean-Jacques de Chaumejan, et Louis de Chaumejan de Fouchault, – la terre et seigneurie de la Martinière.

François Passart, mort en 1673, devient seigneur du fief de la Martinière. Il épouse demoiselle Andrée Lucas, sœur de Michel Lucas, seigneur de Saclay, il laisse une fille Éléonore Suzanne Passart. Éléonore, unique héritière devient une riche propriétaire en réunissant la Martinière, Corbeville, Limon et Vauhallan. Eléonore épouse Étienne-Michel Jehannot de Bartillac, seigneur de Vauhallan, Limon, la Martinière – du chef de sa femme – mort en 1690, sans laisser d'enfants. Sa veuve se remarie en 1695.

**XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, Villemeur de Riotor**

Éléonore Passart se remarie en 1695 avec François de Villemeur de Riotor ou Villemur. Ils ont un fils, Jean-Baptiste-François de Villemeur, seigneur de La Martinière, Limon et Vauhallan.

Le fils épouse Françoise-Geneviève Charlotte-Maurice de Courten, morte le 14 février 1750, à 24 ans. Ils ont une fille, Jeanne-Maurice Pulchérie de Riotor de Villemeur, mariée à Charles-Claude Brulart, marquis de Genlis dans le Diocèse de Noyon.

**Schomberg** (pour mémoire)
Le 26 mars 1763, le tuteur de Mademoiselle de Villemeur confie à bail, pour 9 ans les deux fermes dont elle a hérité sur le plateau (considérées comme exploitation unique), à Germain Motteau.
Le marquis de Genlis et son épouse sont contraints en 1766, à se séparer de Corbeville. Le bien est acquis le 10 juillet 1770 par la baronne Anne-Charlotte de Schomberg (sœur du vainqueur de Valmy). Elle a épousé par contrat Jean-Ferdinand-César Baron de Schomberg.

**Decauville**
En 1785, Jeanne Maurice Pulchérie de Villemeur, Marquise de Genlis, vend le fief de la Martinière, à Pierre Joseph Decauville, son fermier dont elle connait la rigueur. Il est par ailleurs cultivateur à Antony et Maître de Poste à Orsay.
La propriété de la Martinière est vendue le 21 juin 1785. L'acte de vente nous renseigne sur la consistance du domaine à cette époque.
Il comprend un ancien château, environné partie de murs et le surplus de grands fossés, cour, bâtiments de ferme, deux colombiers à pieds, chapelle et parc divisé en jardin potager et d'agrément et un petit bois, le tout pour 11 arpents et 66 perches, soit 4,9 hectares. Plus un terroir de 139 hectares et un autre de 6,5 hectares.
Les terres agricoles du domaine étaient composées de 2 fermes respectivement de 30 arpents de blé, orge, avoine et arbres fruitiers pour celle de Corbeville et de 60 arpents, dont une moitié en luzerne et trèfle pour celle de la Martinière.

## Les seigneurs dont relevait la Martinière

**Les seigneurs d'Angervilliers**
La terre d'Angervilliers, appartient au 14e siècle à Élisabeth d'Angervilliers et à Étienne Boutard, puis aux Sanguin, pendant le 15e. En 1540, Antoine Sanguin, dit le Cardinal de Meudon, lègue à sa nièce Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, favorite de François Ier, les terres et seigneuries de Meudon, Angervilliers, et Bures, héritées de son frère. Elle transmet le château à son neveu Charles de Barbançon qui le vend en 1570 à Jacques Auguste de Thou, (époux de Marie de Barbançon). Jacques de Thou, le cède ensuite à Jacques Bouhier de Beauregard – son petit-fils, puis Édouard Ollier de Nointel en hérite après son décès, sa veuve vend la propriété à la famille Bouin.

**Les seigneurs d'Orsay**
Les terres de la Martinière relevaient pour l'essentiel du seigneur d'Orsay. Au gré des ventes et acquisitions quelques pièces relèvent d'autres seigneurs, en particulier du duc de Chevreuse. Dans le Contrat d'échange du premier février 1692 (échange du duché de Chevreuse contre le comté de Montfort-l'Amaury) voulu par le roi Louis XIV, on peut lire concernant la Martinière et le Duché de Chevreuse : « Item, de cinq arpens une perche de terre en fief, lesquels appartenoient à madame Passart, faisoient partie de sa terre de la Martinière, & étoient tenus en plein fief & ressort dudit duché. »
Les premiers seigneurs dont relève la Martinière sont Colin de Puiseux et Arnould de Puiseux

**Les Raguier**
Seigneur de La Grande Martinière dès le début du XVe siècle, Raymond Raguier, est aussi seigneur d'Orsay, de Bures et de Limon. Conseiller du roi Charles VI, il appartient au groupe appelé par dérision « les Marmousets ». En 1418, Raguier est fait prisonnier et libéré contre rançon. Sa fille, Gilette Raguier, épouse Bureau Boucher en 1415 et, ainsi, transmet la seigneurie pour plus de 3 siècles à la famille Boucher.

**Les Boucher**

Bureau Boucher, Chevalier, Seigneur de Piscop & d'Orsay, Conseiller de Charles VI, et Maître des Requêtes. mourut en l'an 1461. Jean BOUCHER, 4e du nom. Maître des Requêtes en 1497. Pierre Boucher, 3e du nom. Arnoul Boucher, IIe du nom. Maître des Requêtes & premier Président au Grand-Conseil. Charles Boucher, 1er du nom, Maître des Requêtes, & premier Président du Grand-Conseil. Charles Boucher, 2e du nom. Marie Boucher, † 1699, femme de Henri de Mornay, marquis de Montchevreuil.

Le château en 1740, sur le plan de l'abbé de La Grive

**Les Grimod du Fort**

Le 8 juillet 1741, le domaine d'Orsay est acheté par Pierre Grimod du Fort ou Grimaud (1692-1748), richissime fermier général de 1721 à 1748 et intendant des postes et relais de France.

Il épouse en secondes noces Marie Antoinette de Courten, fille de Pierre de Courten et nièce de Maurice de Courten et – enfin Marie-Antoinette-Gabrielle de Caulincourt, avec qui il eut un enfant, Pierre Gaspard Marie Grimaud d'Orsay.

Pierre Gaspard Marie Grimaud d'Orsay (1748–1809), était fils unique (posthume) de Pierre Grimod du Fort. Il dut attendre sa majorité pour assurer la gestion de l'énorme héritage de son père.

Elevé au titre de comte par Louis XV, en 1770, il devint le premier Comte d'Orsay.

Après la mort de son épouse Pierre voyagea en Europe. Il épousa le 22 août 1784, en secondes noces, Marie Anne de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein. Le couple s'installa en Autriche en 1787. À la Révolution, il est déclaré émigré, et ses propriétés sont saisies. Il meurt dans la misère.

## Le château fortifié

Il reste peu de traces du château fortifié. Il est probablement construit ou commencé pendant la guerre de cent ans pour protéger le domaine contre les agressions venant de la direction de Orsay.

Il est en grande partie démoli au 19e siècle, pour permettre la construction du château visible aujourd'hui. Il subsiste cependant des éléments représentatifs : les douves, la tour « canonnière »... La tour apparaît sur les plans les plus anciens, le château est alors totalement bordé de douves. Une passerelle donne accès au jardin situé derrière le château.

La tour canonnière

Le 14 octobre 1735, François de Villemeur (dont le nom figure, en tant que parrain, sur la cloche de l'église de Saclay) meurt en son Château de la Martiniere, il est inhumé le 15 octobre 1735 dans l'église. Sur le registre paroissial le curé Bobet précise qu'il repose dans une chapelle située à droite du chœur (toutes les anciennes chapelles ont disparu avec le retournement de la nef de l'église après l'effondrement de 1930).